



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
02/03/2011

8 mars 2011

**Lancement de “La Marianne de la Parité”
Des trophées pour les communes et intercommunalités**

Avec le vote de la réforme territoriale, la fin 2010 a infligé aux femmes une régression spectaculaire dans leur marche vers un « égal accès » aux instances élues.

Ainsi, pour mars 2011, un bon nombre de départements nous préparent des conseils généraux toujours aussi masculins, et la Loire ne fait pas exception.

Dans son combat pour la parité, c'est un message résolument positif que l'association des *Femmes élues de la Loire*, en collaboration avec le réseau national pluraliste *Elles aussi*, choisit de lancer avec **La Marianne de la Parité**.

Des trophées récompenseront les bonnes pratiques paritaires, là où elles ont pu se mettre en place pour vivifier la démocratie, c'est-à-dire au niveau local.

Par le biais d'un questionnaire adressé aux 327 communes et 20 EPCI que compte le département de la Loire, nous détectons les collectivités les plus respectueuses de la parité ; un jury départemental décernera alors les trophées à ces communes et intercommunalités.

Comme dans la Loire, des cérémonies de remise de ces distinctions seront organisées dans de nombreux départements et régions en présence de personnalités locales. Les premières auront lieu dès avril, après les élections cantonales.

Dans la Loire, une conférence de presse se tiendra le 12 mai et la cérémonie de remise des distinctions aura lieu après l'été.

La **Marianne de la Parité** sera l'occasion d'un état des lieux, d'une mise en avant des bonnes pratiques ; l'occasion d'attirer l'attention des femmes et des groupes politiques avant les nombreuses élections locales de 2014. Les conseils municipaux et conseils communautaires bénéficieront alors de l'obligation des listes bloquées paritaires dans toutes les communes de plus de 500 habitants, au lieu de 3500 aujourd'hui, et de la désignation formelle des délégué-e-s communautaires dans les listes paritaires à élire.

La **Marianne de la Parité** initiée par les *Femmes Élues de la Loire* et *Elles aussi* rendra plus visible la présence indispensable des femmes dans la prise de décision politique et publique.

Informations complémentaires dans le dossier ci-joint.

FEMMES ÉLUES DE LA LOIRE : Association Loi 1901 Déclarée d'intérêt général
Hôtel du Département 2 Rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1
www.femmeseluesdelaloire.fr

Présidente : Andrée CHAIZE 04 77 47 20 52 andree.chaize@wanadoo.fr

ELLES AUSSI : 98 Rue de l'Université 75007 PARIS – www.ellesaussi.org

